

SEMINAIRE

**« LEVIERS DE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT
STRATEGIQUE MAROC-CCG »**

MOT D'INTRODUCTION DE

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES
STRATEGIQUES**

**RABAT
MARDI, 30 AVRIL 2013**



Mesdames, Messieurs

Il m'est très agréable de vous accueillir, aujourd'hui, à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) dans le cadre de ce séminaire consacré au thème « Leviers de renforcement du partenariat stratégique Maroc-CCG ».

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre la mission permanente de veille stratégique de l'IRES et du volet géopolitique de son programme « Compétitivité globale et positionnement du Maroc dans le système mondialisé », avec la réalisation de plusieurs travaux d'analyse ayant trait à l'étude du positionnement régional et international du Maroc et à l'examen du potentiel de diversification des relations de partenariats économiques dont notamment avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG).

Mesdames, Messieurs

Les relations entre le Maroc et les pays du CCG ont connu un tournant en mai 2011, à la suite de l'invitation formulée par les pays membres du CCG à notre pays d'adhérer à ce groupement subrégional. Le Maroc a jugé opportun de renforcer, au préalable, « la coordination, la coopération et le partenariat stratégique » avec les pays membres de ce groupement. Celui-ci a décidé la création d'un « fonds du Golfe pour le développement », lequel prévoit, en particulier, le financement de projets de développement au Maroc à hauteur de cinq milliards de dollars répartis sur cinq ans. Les premiers versements découlant de ce fonds ont été effectués dès début 2013.

Ce partenariat exprime, sans doute, les liens traditionnels forts entre le Royaume et les pays du CCG, dont notamment l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Koweït et le Bahreïn. En vue de donner un contenu opérationnel à ce nouveau partenariat stratégique, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a effectué, à la tête d'une importante délégation, une visite officielle dans quatre pays du Golfe, en plus de la Jordanie, en octobre 2012.



Cette visite, qui ouvre de grandes perspectives, a été l'occasion d'explorer les opportunités de renforcement de la coopération dans les domaines prioritaires d'intérêt commun.

Les avantages liés à une proximité économique et financière renforcée entre le Maroc et les pays du CCG sont indéniables. Le Maroc pourrait bénéficier des capitaux en provenance des pays du CCG pour répondre à ses besoins de financements externes, surtout dans le contexte actuel marqué par une crise profonde dans les pays de la zone euro, ce qui contribuerait, entre autres, au renforcement de la visibilité financière des grands projets inscrits dans le cadre des stratégies sectorielles à l'œuvre au Maroc.

Non moins important, des possibilités de développement des exportations nationales vers ces pays existent, au vu du caractère complémentaire plutôt que concurrentiel des structures économiques des deux parties. De même, le recours des pays du CCG à la main d'œuvre marocaine qualifiée permettrait de consolider la dynamique des transferts des migrants marocains.

La concrétisation du potentiel des relations entre le Maroc et le CCG implique de promouvoir un cadre de partenariat stratégique à même de générer une dynamique d'échanges et de développement profitable aux deux parties. Ce cadre devrait être axé sur des projets structurants qui permettent de mobiliser les synergies et de renforcer la complémentarité entre les deux parties. Il gagnerait, aussi, à s'inscrire en harmonie par rapport aux autres initiatives de coopération à l'échelle régionale et constituer, in fine, un levier favorisant la concrétisation du projet de grande zone de libre-échange arabe.

Mesdames, Messieurs

Pour examiner minutieusement les différentes facettes de cette thématique, il sera opportun d'apporter des éléments de réponse aux questionnements suivants :



- Quelles sont les opportunités et les défis à relever en vue de concrétiser le potentiel de la coopération entre le Maroc et les pays du CCG ? Quid des opportunités en termes de mobilité de la main d'œuvre marocaine à destination de ces pays ?
- Quelle approche en termes de secteurs et d'acteurs le Maroc et les pays du CCG devraient-ils développer pour asseoir leur partenariat sur des bases solides et structurantes ? Quid de l'implantation des banques islamiques originaires de ces pays ?
- Par quel biais faut-il agir pour renforcer la complémentarité du partenariat Maroc-CCG, notamment, par rapport aux engagements du Maroc sur le plan maghrébin, africain et euro-méditerranéen ?
- Au-delà du développement des relations directes entre le Maroc et les pays du CCG, quels autres espaces de coopération les deux parties pourraient-elles promouvoir en commun pour élargir le spectre de leurs intérêts stratégiques ?

Ce sont-là quelques questionnements qui devraient cadrer notre débat d'aujourd'hui. La présence de diplomates et des experts des questions économiques et politiques à l'échelle régionale et internationale, constitue une opportunité idoine pour approfondir la réflexion les perspectives de la coopération entre le Maroc et les pays du CCG et les leviers nécessaires pour sa concrétisation.

Je remercie l'ensemble des intervenants et des participants d'avoir répondu favorablement à notre invitation. Je suis persuadé que nous aurons droit à un débat de haute facture comme il est de coutume à l'IRES.

Je vous remercie de votre attention.

